

Conseil de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay
PROCES-VERBAL
Séance du jeudi 23 juin 2022
- en présentiel et visioconférence -

→ Approuvé en séance du ...

MEMBRES :

Présents et représentés :

Madame Florence ALBERGE, Monsieur Francisco ALVES, Monsieur Pascal AUBERT, Madame Catherine AURERIN (*pouvoir à Monsieur Pascal AUBERT*), Monsieur Frédéric BAUDIN, Madame Sarah BORATAV (*pouvoir à Monsieur Jean-Gilles MBIANGA*), Madame Axelle CHAMPAGNE, Monsieur Fabrice COLOMB, Monsieur Frédéric COQUELLE, Monsieur Thomas DEROCHE, Madame Carole PICINALI (DA SILVA), Madame Virginie DEMULIER/Monsieur Stéphane D'HONT, Monsieur Laurent DIOP, Madame Nahid EMAD-PETITON, Madame Elodie PROT, Monsieur Philippe GUEZAIS, Monsieur Christophe HELIX, Madame Odile JOIN-LAMBERT (*pouvoir à Monsieur Jean-Gilles MBIANGA*), Monsieur Christophe COLBEAU-JUSTIN, Madame Agnès LEBLAIS, Monsieur Nicolas LIEBEAUX, Madame Sylviane LIOTENBERG, Monsieur Jean-Gilles MBIANGA, Madame Jamila OUKBIR, Madame Estelle SCHOLASTIQUE, Madame Bénédicte STURBOIS, Madame Elisabeth TERRAIL, Monsieur Éric VACARESSE

Excusés :

Absents :

Monsieur Sid AHMED LABDI, Monsieur Boris BERNABE, Monsieur David BODET, Monsieur Samuel COSTANTIN, Monsieur André DIDIER, Madame Aline MAHE/Monsieur Denis MERLET, Madame Sophie NADOT, Monsieur Marc PALLARDY/Madame Hélène VAN DEN BRINK, Madame Patricia RACLOT, Monsieur Didier SAMUEL/Olivier LAMBOTTE

MEMBRES INVITES :

Présents : Madame Loreynne PINSARD-GAUDART

Excusés : Madame Elise DUBOIS

Absents : Madame Isabelle DEMACHY, Madame Nathalie HATTON, Monsieur Olivier CHOURROT

AUTRES INVITES :

CASTELLI Mathilde, MIKOULINSKY Laetitia

Ordre du Jour:

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil du 21 avril 2022
- 2) Réussite étudiante Suite – DVEEC
- 3) Point sur le deuxième séminaire PPEI
- 4) Passerelle Licence BUT : Points d'informations et échanges
- 5) Affaires pédagogiques
 - Licence Histoire
 - Licence Musique et humanités
- 6) Bilan sur le CMA 180 secondes
- 7) Questions diverses

Ouverture de la séance : 16h10

1) Approbation du procès-verbal du conseil du jeudi 21 avril 2022

- Résultats des votes :

<i>Nombre de membres votants en distanciel</i>		<i>Nombre de membres votants en présentiel</i>		<i>Total</i>
Votants	11	Votants	12	23
Pour	11	Pour	12	23
Contre	0	Contre	0	0
Abstention	0	Abstention	0	0

Le procès-verbal du jeudi 21 avril 2022 a été approuvé.

2) Réussite étudiante Suite – DVEEC

L'enjeu principal de la Coordination Tutorat Etudiant de la DVEEC est d'améliorer la **prise en charge** des étudiant.es et ainsi leurs **conditions de vie** en amont de leur arrivée et tout au long de leur parcours de formation à l'Université Paris-Saclay. Suite à une première expérimentation en 2020-2021, le dispositif « Tutorat vie étudiante » est relancé à la rentrée universitaire 2022-2023 sur deux périodes. Entre juillet et août 2022, un premier **pré-accueil à distance** est mis en place pour les primo-arrivant.es de l'UPSaclay, grâce à l'envoi d'un questionnaire et d'une possibilité d'échanger avec des étudiant.es « expérimenté.es » de l'UPSaclay. La seconde phase se déploie avec la **présence de Soutiens vie étudiante** dans les composantes proposant un premier accueil généraliste de proximité aux nouveaux et nouvelles étudiant.es. Des **Ambassadeurs et Ambassadrices** sont également recruté.es dans les directions des services centraux, proposant un accueil spécialisé sur différentes thématiques : logement, vie associative, handicap, santé et relations internationales.

3) Point sur le deuxième séminaire PPEI

Rappel :

Le projet personnel d'études et d'insertion (PPEI) étend la notion d'UE de projet professionnel actuelle et se décline chaque année en UE spécifique ou activités intégrées à d'autres UE (de 6 à 10ects). Il porte le nom de PPP dans les formations de BUT avec un programme national défini.

Le PPEI / PPP est construit sur les 3 années de la formation pour permettre à l'étudiant de questionner l'adéquation entre ses souhaits professionnels immédiats (Sortie à la fin du premier cycle) ou futurs (Sortie à la fin d'un master ou d'un doctorat), ses aspirations personnelles et ses atouts dans l'objectif de concevoir son parcours de formation en cohérence avec les métiers envisagés

Ce projet s'appuie sur 3 socles :

- Autour du milieu professionnel
- Autour des formations
- Autour de soi

Une coordination a été mise en place avec des séminaires (3 par an) et des actions plus spécifiques.

4) Passerelle Licence BUT : Points d'informations et échanges

Un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois pour élaborer la stratégie de déploiement des passerelles BUT / L dès la rentrée 2022 et ce dans un cadre général.

Un chargé de mission va être nommé afin de travailler avec les équipes pédagogiques.

5) Affaires pédagogiques

Accréditation de la Licence histoire

Cette formation sera proposée à l'Université d'Evry et à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Elle est issue d'un travail commun entre les équipes pédagogiques des deux universités et suit le cadrage des formations de l'école universitaire.

Résultat des votes :

<i>Nombre de membres votants en distanciel</i>		<i>Nombre de membres votants en présentiel</i>		<i>Total</i>
Votants	10	Votants	14	24

Pour	10	Pour	14	24
Contre	0	Contre	0	0
Abstention	0	Abstention	0	0

Accréditation de la Licence musique et humanités

La **licence musique et humanités** dénommée FOSMI offre un enseignement de pratique artistique, instrumentale ou vocale. Elle s'adresse aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers la musique.

Un DU Formation supérieure Musicien Interprète est adossée à cette licence et doit être validé par les étudiants de la licence.

Ce DU est dédié au renforcement des trois types de compétences (disciplinaires, complémentaires et linguistiques) de la licence et n'a aucune existence autonome.

Elle sera opérée par l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines.

6) Bilan sur le CMA 180 secondes

La finale du concours mon apprentissage en 180 secondes a eu lieu le mardi 24 mai 2022. 9 étudiants concourraient à cette deuxième Edition.

La gagnante du concours est Mialy RARIVOARISON, étudiante en licence professionnelle applications, analyses et naturalité à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

7) Questions diverses

Clôture de la séance : 18h09